

2798.

M.

Le vingt deux mil huit cent cinquante quatre à onze heures trois quarts du matin,
 pardevant nous, Maire du deuxième arrondissement de Lyon, ont comparu les Sieurs
 Jean Baptiste Simon, âgé de quatre vingt deux ans, et Jean Pierre Estain, vingt neuf ans,
 employés à l'Hôtel Dieu de cette ville, les quels ont déclaré que: Claudine Perrette,
 âgée de vingt cinq ans, native de Chessy, (Saône et Loire) domestique chez M^r
 Diot à Lyon, quai de Pierre Scize 11, célibataire, fille de défunt Louis et
 de vivante Marie Charlon, est dévotée hier à quatre heures du soir dans le dit
 hospice.

Lecture faite du présent acte aux déclarants, ils l'ont signé avec nous.

Villon

Estain

Morand

argt